

SEANCE du 04.04.2013

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 COMMUNE

Le Conseil Municipal, après délibération vote le budget primitif 2013. Il s'équilibre à 247 305.12€ en section de fonctionnement et à 159 4458.60€ en section d'investissement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, après délibération vote le budget primitif 2013. Il s'équilibre à 15 289.30€ en section de fonctionnement et à 13 583.48€ en section d'investissement

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013 LOTISSEMENT DES ACACIAS

Le Conseil Municipal, après délibération vote le budget primitif 2013. Il est arrêté à à 138 860.73€ en dépenses de fonctionnement et à 155 279.59€ en recettes de fonctionnement ,à 139 557.48€ en section d'investissement dépenses et à 139 557.48€ en section investissement recettes

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2013

Après délibération ,

Le conseil municipal décide du maintien des taux d' imposition actuels pour l'année 2013 A savoir :

| | |
|------------------------|---------------|
| TAXE HABITATION | 18.74% |
| TAXE FONCIERE BATI | 32.85% |
| TAXE FONCIERE NON BATI | 43.96% |